# TREMPLIN DANSE AU PAVILLON NOIR?

« Conscients que chaque jour, dans notre région, de nombreux artistes s'attellent avec une détermination passionnée à créer et inventer des spectacles dans des conditions de travail très disparates. Il nous a semblé qu'il était important de donner une fenêtre de visibilité digne à tous ces talents. Ainsi fidèles à notre démarche de partage et désireux d'ouvrir plus grand le Pavillon Noir, nous avons souhaité mettre à disposition des compagnies et danseurs professionnels de la région Provence Alpes Côte d'Azur, le plateau du Théâtre et son équipe technique afin qu'ils puissent présenter leurs travaux au public. Ne prétendant pas connaître d'une façon exhaustive tous ces créateurs et souhaitant développer une approche transversale des styles, les seuls critères retenus pour participer à ce tremplin sont : la durée des œuvres proposées (qui ne doivent pas excéder 15 minutes) et le statut professionnel des danseurs ou des compagnies. Nous espérons ainsi, à travers cet événement que nous renouvellerons chaque année, donner l'occasion au public et à nous-mêmes de découvrir de nouveaux talents et de nouveaux interprètes ! Un jury remettra différents prix. » Angelin Preljocaj

# **NON MERCI!**

# Premiers signataires danseurs et chorégraphes de la région PACA :

Adriana ALOSI Manon AVRAM Séverine BAUVAIS J. Antoine BIGOT Caroline BROTONS Aude CARTOUX Aurélie CARTOUX A.Gabriela CASTRO Isabelle CAVOIT Hélène CHARLES Montaine CHEVALIER Armelle CHOQUARD Anne-Marie CHOVELON Jessy COSTE Suzanne COTTO Michaël CROS Véronique DELARCHÉ Marie-Hélène DESMARIS

Faouzi DJAOUEL Elodie DUCASSE Hélène FERRACCI Alice GALODÉ Thierry GIANNARELLI Patricia GUANNEL Karine FLAVIGNY Christine FRICKER Sandrine GALLEZOT Christophe HALEB Wilfried JAUBERT Jany JÉRÉMIE Jutta KNÖDLER Anne LEBATARD Christophe LE BLAY Bertrand LOMBARD Antoine MAHAUT Bérengère MICHEL

Frank MICHELETTI Isabelle MIROVA Florence MOREL Jasone MUNOZ Thierry NIANG Claire OPPENHEIM Alphéa POUGET Michèle RICOZZI J. Jacques SANCHEZ Barbara SARREAU Patrick SERVIUS Geneviève SORIN Inga STERNER Sylvie TORNIER Carole VANNI Giovanna VELARDI

Nous, compagnies et danseurs professionnels en région PACA, refusons de participer au nouveau dispositif Tremplin Danse mis en place par le CCN d'Aix-en-Provence et l'ARCADE.

Nous défendons la qualité des œuvres, leur lisibilité, mais nous considérons que Tremplin Danse est le pire qui puisse être proposé pour la "visibilité" d'un travail de création. Au regard de nos exigences artistiques et professionnelles, notre réponse est de refuser cette initiative.

### QUE PROPOSE OFFICIELLEMENT TREMPLIN DANSE?

« Une fenêtre de visibilité digne » à « tous les talents de la région PACA, compagnies et danseurs professionnels » par « l'attribution de prix » (prix du Ballet, prix des amis du ballet, prix de l'ARCADE), pour être « ainsi fidèles à notre démarche de partage et désireux d'ouvrir plus grand le Pavillon Noir... »

# **EN RÉALITE**

À raison de 15 minutes par compagnie, de 14h30 à minuit, trente passages pleins feux sous l'appréciation d'un jury sans légitimité dissimulent mal une forme de patronage, de plus, dans un cadre légal douteux.

Lancée comme un concours, cette compétition ne peut répondre aux critères d'une évaluation sérieuse de la création chorégraphique. Le Centre chorégraphique national (CCN) et l'ARCADE se sont érigés en organisateurs et jury, mais ne distribueront leurs bonnes notes qu'aux élèves qui ne doutent pas de l'intérêt de cette sélection. Ridicule et méprisant - étant donné le contexte de précarité dans lequel se retrouvent de plus en plus de compagnies depuis 2003 - et regrettable, à l'heure où nos chargés de mission entament une réflexion et se demandent "comment évaluer" la création chorégraphique contemporaine.

M. Angelin Preljocaj, directeur du CCN et l'ARCADE sont en dehors de la réalité et semblent avoir oublié les attentes des compagnies. Aucune n'a été concertée au préalable afin de déterminer l'opportunité et l'intérêt d'un tel concours qui consacre une réponse paternaliste et inadaptée à nos préoccupations et nos besoins.

### ILLÉGAL

Le CCN s'acquittera certes des droits d'auteurs des chorégraphes, mais la rémunération des interprètes n'est prévue nulle part. Si on comprend bien, les compagnies régionales, pour avoir le privilège de fouler le tapis de danse noir de 13 m x 12 m du Pavillon Noir, doivent payer sur leurs fonds propres les interprètes ; sans même recevoir une part de la recette de billetterie. Le problème est double : comment imaginer que le CCN, financé par des fonds publics, propose à des compagnies sans moyens de se financer elles-mêmes pour jouer au Pavillon Noir ? Les financeurs publics de cet équipement l'ont-ils conçu pour ça ?

De plus, dans le cas où certaines compagnies mal informées se produiraient sans salarier les interprètes, le CCN organisateur serait juridiquement responsable. Il ne propose pas de contrat avec la compagnie, mais juste un accord avec le chorégraphe, qui n'est pas forcément employeur. Le CCN risque de se retrouver en contentieux avec l'URSSAF et l'UNEDIC.

Tremplin Danse participe en fait au dénigrement et au mépris de nos exigences professionnelles les plus élémentaires...

#### **QUEL PARTAGE?**

À nos élus, qui ont en charge à travers les institutions culturelles représentatives de favoriser la notoriété, le niveau, l'émergence des potentiels créatifs et la circulation des œuvres, nous adressons nos plus vives inquiétudes et nos doutes quant aux moyens et évènements mis en œuvre par le Pavillon Noir et l'ARCADE pour "aider à la visibilité" des compagnies en région PACA.

Rappelons que les Centres Chorégraphiques Nationaux sont des outils largement financés par l'argent public et que celui d'Aix-en-Provence affiche sur son site (preljocaj.org) que le partage de cet outil est dans son objectif. Il prétend être un « lieu d'accueil pour des compagnies locales et internationales », « centre d'échange multiculturel favorisant l'émergence de nouveaux talents et l'accès à des esthétiques nouvelles », « lieu de programmation », entre autres « des compagnies régionales, nationales et internationales ».

Dans ce cadre, le Pavillon Noir et l'ARCADE auraient dû organiser une vraie manifestation de promotion publique des professionnels à travers un événement qui reste à imaginer ensemble.

Il nous semble que c'est dans la qualité des rapports humains et artistiques, des moyens d'études mis en oeuvre sur le terrain, que ce centre chorégraphique participera d'une manière sérieuse et honnête à l'évolution et à la diversité des esthétiques, pour en améliorer les cheminements de maturation et aider à leur lisibilité. L'état de la création et de la diffusion de la danse contemporaine est certes en grand danger, mais ne se rabaissera pas à être soutenu par un tremplin d'un niveau "radio crochet"!

Convaincus que cette proposition ne répond en rien à nos attentes mais ne fait que nous desservir, nous vous exprimons notre totale désapprobation.

Les chorégraphes et danseurs des compagnies signataires de la région PACA.

P.S : Copie de ce courrier est envoyée à M. Renaud Donnedieu de Vabres - Ministre de la Culture et de la communication, à M. Henri Paul - Directeur de cabinet du Ministre de la Culture, à M. Bernard Maarek - Directeur de l'Arcade, à M. Alain Hayot - Vice président de Conseil Régional PACA, à Mme Sylvaine Pontal - Chargée de mission Théâtre-Danse-Arts de la rue et de la piste -Direction de la Culture et du Patrimoine, au Ballet Preljocaj - Centre Chorégraphique National d'Aix-en-Provence - Le Pavillon Noir, à la direction générale des affaires culturelles à la ville d'Aixen-Provence, au Ballet National de Marseille - Centre Chorégraphique National de Marseille, à M. Quentin Roullier - Délégué pour la danse à la DMDTS, à M. Jean-Luc Bredel - Directeur de la DRAC PACA et M. Françis Barascou - Chargé de mission danse à la DRAC PACA, à Mme Nathalie Cabrera - Chargée de mission danse au Département des Bouches-du-Rhône, à M. Françis Peduzzi - Président du SYNDEAC, à M. Vincent Bady - Président du SYNAVI, à M. Pierre Doussaint - Co-président de Chorégraphes Associés, à M. Yvan Romeuf - SFA. Communiqué de presse est envoyé à la Proyence, à la Marseillaise, à Marseille Hebdo, à Ventillo, à Marie-Christine Vernet - Libération, à Rosita Boisseau - Le Monde, à Philippe Noisette - les Inrockuptibles, à Jean-Marc Adolphe et Gérard Mayen - Mouvement, à Agnès Izrine - Danser, à Radio Grenouille Marseille.

Afin d'élargir cette réflexion, nous vous invitons à une **Conférence de Presse Jeudi 3 mai 2007 à 10h**,

à *l'Espace Culture 42 La Canebière 13001 Marseille*. Merci de confirmer votre présence à : info@ladanse.com